



Déclaration de la FNEC FP-FO 95 au CTSD du 9 février 2023

Monsieur le directeur académique,

Nous sommes réunis ce 9 février pour un CSA Spécial Départemental concernant la carte scolaire 1^{er} degré dans le Val d'Oise.

A propos du **projet de réforme des retraites Macron-Borne**, citons quelques extraits du communiqué unitaire de l'intersyndicale nationale après la journée de grève de mardi 7 février :
« Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent pas être sourds à cette mobilisation puissante... Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraités, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisés, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire... L'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 février sur l'ensemble du territoire pour dire non à cette réforme... Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire... »

Comment accepter de prendre deux ans fermes, pour des retraites encore plus faibles ?
Quand l'inflation prend tout le monde à la gorge, quand la précarité progresse, quand les services publics sont détruits à coup de contre-réformes et de coupes budgétaires nous devrions accepter d'encore rogner sur nos droits, sur ceux de nos enfants, de nos proches ?
C'est hors de question : nous ne travaillerons pas plus longtemps pour gagner moins !
Et en un claquement de doigts, le gouvernement lâche 413 milliards pour augmenter le budget militaire sur 5 ans, mais il maintient sa réforme au nom d'un prétendu déficit de 13 milliards !
Inacceptable !

Concernant les **questions salariales**, nous y voyons désormais un peu plus clair sur la pseudo-revalorisation proposée par le ministre Ndiaye aux personnels. Celle-ci est composée :
- D'une « revalorisation socle » indemnitaire sans contrepartie réservée aux enseignants en début de carrière

- D'un « pacte » qu'il propose aux enseignants : des tâches supplémentaires en échanges de nouvelles primes
- De rien ou presque pour les personnels administratifs, les personnels infirmiers, médecins, assistants sociaux, AESH, AED...

Le ministre s'est récemment répandu dans la presse à propos du « pacte » qu'il entend proposer aux enseignants. Afin de leur permettre de limiter leur perte de pouvoir d'achat, il leur proposerait 3650€ annuels (bruts ou nets ?), une augmentation de 10% selon lui, contre 72 heures annuelles de travail supplémentaire, c'est-à-dire deux heures de plus par semaine !

Ces 2 heures de travail hebdomadaires pourraient consister à faire du remplacement de courte durée dans le 2nd degré, enseigner au collège l'heure de renforcement en mathématiques et en français pour les enseignants du 1er degré, faire de l'orientation, etc.

Le deuxième type de missions concernées par le pacte pourrait varier selon les établissements puisqu'elles seraient liées au « CNR éducation » sur la base des projets pédagogiques dits « innovants ».

Individualisation, territorialisation, travail supplémentaire, salaire au « mérite » : voilà ce que propose le ministre en guise de « revalorisation » !

Pour la FNEC FP-FO, au moment où le pouvoir d'achat des personnels s'effondre, au moment où les conditions de travail n'ont jamais été aussi dégradées, l'annonce du ministre est une provocation insupportable !

Non seulement il faudrait travailler 2 ans de plus durant sa carrière, mais maintenant il faudrait travailler 2 heures de plus par semaine pour compenser l'effondrement de notre pouvoir d'achat !

Concernant la **carte scolaire** à proprement parler, la dotation de 50 Equivalents Temps Pleins attribuée au Val d'Oise est clairement insuffisante. Elle amène à ce que vous proposiez, dans votre projet initial, 120 fermetures de classes et 62 surveillances à la fermeture, ce que nous ne pouvons accepter.

Nous vous interpellons également sur la question spécifique du **remplacement dans le département**. Vous faites le choix de ne créer aucun nouveau poste de remplaçant.

La situation est critique : il y a un manque structurel de remplaçants depuis des années. Cela dégrade fortement les conditions de travail dans les écoles où la répartition d'élèves en classe d'accueil est devenu une habitude tant les classes sans remplaçant sont nombreuses. Nous disions par ailleurs en CTSD, il y a un an, que la création d'une brigade unique de remplacement n'était pas la solution au manque de remplaçants. Donc, en plus du manque structurel, les conditions de travail des remplaçants et l'organisation du remplacement se sont

fortement dégradés cette année, notamment avec la grande étendue des zones de remplacement en lieu et place des circonscriptions.

Nous renouvelons la demande portée par l'intersyndicale du retour à une gestion prioritairement par circonscription des remplaçants.

Avant l'ouverture du mouvement intra départemental, il est indispensable d'apporter des garanties d'amélioration de la situation des remplaçants et du remplacement.